Université de Strasbourg

DÉLIBÉRATION
Conseil d'administration

Séance du 7 juillet 2026

Délibération n° 130-2026 Point 4.8.2

Point 4.8.2 de l'ordre du jour
Bilan de l'utilisation des crédits CVEC 2025 et premiers projets 2026-2027

EXPOSE DES MOTIFS :

La commission CVEC s'est réunie le 27 mai. Les services bénéficiaires de crédits de la CVEC ont présenté le bilan de l'activité 2025 et en partie les nouveaux projets 2026-2027.
La commission a validé à l'unanimité ces bilans et trois premiers projets pour un montant prévisionnel maximum de 99 000€. Il s'agit :

- pour le SSE : recrutement 5 étudiants relais-santé pour 25 000 €, Soutien à l'intégration du CAMUS pour 30 000€
- pour le SVU : recrutement d'un ETP pour développer l'accueil des étudiants (dont les étudiants en situation de handicap) : 38 000 €
- pour l'IFSI et l'IUT de Haguenau : Journée d'accueil et d'animation du site : 6 000 €

Une nouvelle réunion de la commission est prévue le 22 juin afin d'étudier les autres demandes remontées dans le cadre des dialogues stratégiques des composantes par le portail formation. Les propositions de cette commission CVEC seront soumis à la validation de la CFVU du 30 juin et au CA du 7 juillet et seront intégrées dans le document « Bilan 2025 et projets 26/27 ».

Rapporteur : Jérémy DARENNE, Vice-Président Vie universitaire

La CFVU a approuvé ces dispositions avec 34 voix pour.

Rapporteur : Rachel SCHURHAMMER, Vice-Présidente Formation

Délibération :
Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le Bilan de l'utilisation des crédits CVEC 2025 et premiers projets 2026-2027.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	35
Nombre de voix pour	30
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 8 juillet 2026

La Directrice générale des services

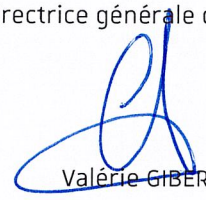

Valérie GIBERT

CVEC
Contribution de vie étudiante et de campus

Bilan CVEC 2025
Projets 2026-2027

Commissions

MAI / JUIN 2026

Bilans et projets

Table des matières

Bilan 2025-2026 3
Pour les actions portées par le service de santé étudiante 4
Pour les actions portées par la mission égalité et diversité 7
Pour les actions portées par la mission solidarité 9
Pour les actions portées par le service de l'action culturelle 11
Pour les actions portées par le service de la vie universitaire 13
Pour les actions portées par le service des sports 18
Pour les actions portées par les partenaires 21
Bilan des projets 2025 22
Nouveaux projets 23

Bilan 2025-2026

Ce rapport présente le bilan des actions menées par les services bénéficiaires de financements de la CVEC. Ainsi que les activités concernent une année pleine qu'il s'agisse soit, d'une année budgétaire à savoir 2025, soit de l'année universitaire 25/26.

La part des nouveaux projets au titre de l'année 2025 se réduit encore par rapport aux actions récurrentes dans la mesure où nous faisons le choix de pérenniser de nombreux projets, qui les années précédentes relevaient de l'appel à projets. Nous mettons également toujours en place, dans cette même logique, des partenariats pluriannuels. Cela a été le cas l'année passée pour deux associations étudiantes (AFGES, OUS).

Quelques nouveaux projets à mener sur la période 2026/27 sont proposés à la fin de ce rapport tout comme le renforcement de certaines actions récurrentes pour augmenter la visibilité des projets CVEC.

Cette situation n'est pas nouvelle ; c'est pourquoi les besoins budgétaires des services pour mener à bien les actions sont distinguées entre une dotation de base arrêtée lors de la création de la CVEC et une dotation nécessaire pour poursuivre des projets dits « nouveaux » décidés les années passées ou au titre de cette année. Si ces projets nouveaux sont poursuivis sur une durée plus longue et s'inscrivent dans la durée une pérennisation dans le budget du service est proposée. Il est proposé chaque année de rediscuter des attributions financières aux services au moment des bilans.

Pour rappel, les recettes CVEC sont fléchées, et les crédits non utilisés au titre d'une année permettent de prévoir des projets les années suivantes, de préférence avec des dépenses d'investissement pour ne pas avoir un impact sur le résultat de fonctionnement de l'établissement.

Après deux années centrées sur les équipements sportifs (nouveau centre sportif), la part relative des dépenses consacrées au sport en 2025 est en diminution par rapport aux 2 années passées.

Les reliquats cumulés de la CVEC permettront de financer, à travers des investissements importants, l'aménagement de lieux de vie étudiante en 2026/2027.

Le contenu de ce bilan sera présenté à la commission CVEC de l'établissement prévue le mardi 27 mai 2026, puis à la CFVU du mois de juin et enfin au CA lors de la séance du 7 juillet.

Pour la mise en œuvre des actions une part importante de dépenses concerne toujours des dépenses de masse salariale (5,06M€).

En plus des sommes détaillées dans les différentes actions, et des financements apportés par la CVEC l'établissement a, au titre de 2025, consacré plus de 3,4M€ de masse salariale (comptabilisés dans les 5,06M€) et 1,66M€ de fonctionnement et investissement au sein des six services/missions principalement impliqués. L'établissement, sur sa dotation, double chaque euro apporté par la CVEC pour les dépenses consacrées directement aux missions de santé, culture, sport, solidarité, d'égalité et vie étudiante.

Dans l'ensemble de ces budgets ne sont pas inclus les frais de structures et autres frais relatifs aux fluides. En budget consolidé il faudrait donc ajouter près de 30% supplémentaires.

Un focus « vie étudiante » a été introduit dans les documents des dialogues stratégiques avec les composantes pour dynamiser les aménagements et les activités au plus près des étudiants et sur tous les sites.

Le complément de financement par la CVEC proposé et validé les années passées a permis de rester à un niveau de qualité de service apprécié par les usagers. De nouvelles démarches sont dès à présent engagées pour faciliter la gestion des AAP et pour intégrer totalement la vie étudiante dans une approche systémique de la réussite et du bien-être.

Pour les actions portées par le service de santé étudiante

En 2025, les dépenses relevant du domaine de la santé s'élèvent à 2 145 956 € dont 861 917 € financées par la CVEC. Ces dépenses sont en baisse par rapport à l'année précédente : - 9,28% pour les dépenses totales et – 14,74% pour le financement CVEC. Certaines sont identifiées spécifiquement au titre des actions présentées ci-après pour la part du financement CVEC.

1. Consultations médicales et paramédicales : activité du service

Le nombre de consultations est stable, s'établissant à un niveau élevé de près de 28 072 actes sur l'année universitaire. Ce résultat est le fruit d'un travail d'accessibilité sur les trois sites de consultation (Esplanade, Illkirch et Petite-France) et d'une bonne adéquation aux besoins des étudiants. Dans l'esprit de la réforme des missions des SSE, les consultations de médecine générale restent la première activité proposée, tout comme la demande en consultations de gynécologie qui demeure très élevée.

De la même manière, les consultations dévolues aux infirmières se développent significativement (vaccination, dépistage, bien-être…).

Synthèse de l'activité

Type d'activité	Nombre actes
Visites obligatoires	
Visite médicale obligatoire	928
Visite étrangers primo-entrants	177
Plan d'aménagement des étudiants handicapés | PAEH	1 218
Visite infirmière	1 397
	3 720
Centre de vaccination	
Contrôle des carnets de vaccination	1 178
Vaccination, tubertest	1 135
	2 313
Actes infirmiers	
Accueil, conseil, écoute	899
Soin, surveillance, traitement	380
Audiogramme	150
	1 429
Centre santé sexuelle étudiante	
Dépistage des infections sexuellement transmissibles | IST	831
Consultation gynécologique	1 097
Contraception d'urgence	4
Test de grossesse	22
Grossesse non désirée | GND, entretien pré-IVG	9
Prophylaxie pré-exposition | PrEP (prévention VIH)	13
Consultations réalisées par une psychologue dans le cadre du Dispositif de prise en charge des violences sexuelles (CVEC)	278
	2 254

En 2024-2025, **28 072 actes** *ont été effectués dont 17 099 au SSE, 8 975 au Camus et 1 998 pour les assistantes sociales.*

	Nombre actes
Médecine générale	
→ **Consultations de médecine générale** (dont certificats de bonne santé)	5 092
→ Maintien de bourse	113
→ Urgence	279
→ Accident du travail	12
→ Accident d'exposition au sang	1
→ Suivi dépistage tuberculose	26
Médecine du sport, certificat d'aptitude au sport	164
Nutrition	
→ Consultation médicale (dont 10 consultations de nutrition végétale)	424
→ Consultation dans le cadre du programme "Nutrition bien-être" pour les étudiants en situation d'obésité	84
	6 195
Autres activités	
Bien-être	
→ Gestion du stress / cohérence cardiaque	55
→ Relaxation par l'hypnose	120
Addictions	
→ Consultation de tabacologie	21
→ Consultation psychologiques (Alt)	353
Étudiants relais Rescue | prises de contact (**965 actions**)	501
Actions en cité universitaire	
→ Consultation médicale	56
→ Consultation infirmière	82
	1 188

Camus
8 975 consultations ont été réalisées (1 932 étudiants).

Assistantes sociales
1 998 entretiens ont été menés (686 étudiants).

Dispositif Santé psy étudiant
16 323 consultations ont été réalisées par des psychologues partenaires de l'Université de Strasbourg.

L'activité peut être subdivisée en diverses consultations et actions :

- **Visites médicales :** 928 visites médicales obligatoires, 177 visites d'étudiants étrangers primo-entrants, 1 218 visites dans le cadre du plan d'aménagement des étudiants en situation de handicap et 1 397 de visites infirmières
- **Visites médicales générales :** 5 687 visites et actes (Urgence, maintien de bourse, etc.)
- **Nutrition :** 424 consultations avec une augmentation des troubles du comportement alimentaire
- **Bien-être :** 175 bénéficiaires
- **Consultations gynécologiques, contraception :** 2584

Par ailleurs, **depuis 1996, l'université a mis en place un Bureau d'aide psychologique universitaire (BAPU), le CAMUS** dans le cadre d'un partenariat avec le rectorat d'académie, la Fondation santé des étudiants de France et les Hôpitaux de Strasbourg. Depuis sa création, l'activité de ce centre n'a cessé d'augmenter, doublant son activité sur ces dix dernières années. En 2024/25, 8 975 consultations ont été réalisées. Les consultations sont assurées par des psychologues et/ou des psychiatres. Ce centre est accueilli dans les locaux du SSE : rue de Palerme, rue Humann et à l'antenne d'Illkirch. Il bénéficie de son appui administratif et technique.

→ **Nombre d'étudiants ayant consulté**

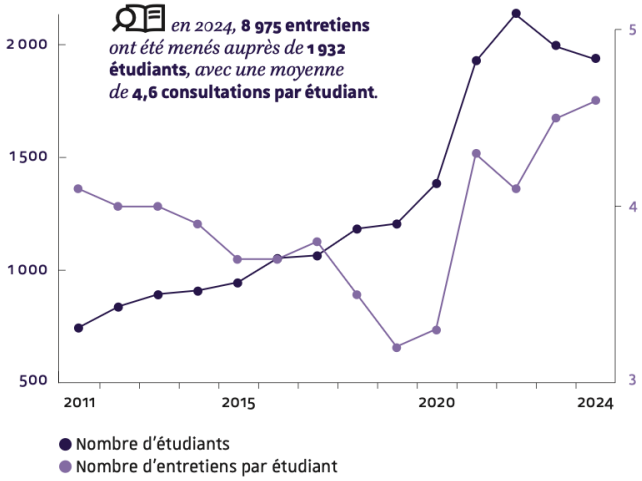

À ceci s'ajoute le dispositif Santé psy étudiant dont le recours a explosé durant l'année universitaire, passant de 6 616 à 16 323 entretiens (+ 246%). Cette hausse s'explique par la disparition du courrier d'adressage (accès direct) et par la hausse du nombre de consultations possibles (12 séances par année universitaire).

À l'Université de Strasbourg, cela se traduit par une augmentation du budget consacré au dispositif de 962 830 euros, montant pris en charge au niveau national c'est-à-dire que la dépense payée par l'université est remboursée par l'État. Ce montant représente désormais 45,80% du budget du service. Le suivi du dispositif, notamment le conventionnement des professionnels et le suivi des factures comme l'avance de frais, est assuré par l'Université. L'État a annoncé la pérennisation de ce dispositif.

La contribution de la CVEC au fonctionnement du service s'élève au final à 780 098 €. Son utilisation permet d'assurer la diversité des actions proposées. Elle est principalement dédiée au recrutement de professionnels de santé et permet également diverses dépenses de nature différentes, nécessaires pour l'activité de prévention et de soins :

- L'utilisation de Doctolib pour la gestion de la prise de rendez-vous (13 932 €)
- L'achat de matériel informatique (5 858 €) ou médical (appareil ECG – 3352 €)
- La formation du personnel du service (9 330 €)
- L'achat de produits pharmaceutiques et de vaccins (11 419 €)
- L'achat de matériel de prévention et de réduction des risques et d'outils de communication (4 656,22 €)

2. Étudiants-relais RESCUE

La CVEC permet de recruter les étudiants-relais dans le cadre du **dispositif « étudiants-relais Rescue »** ; 12 étudiants ont été recrutés cette année universitaire et financés par le biais du Schéma directeur de la vie étudiante Alsace et via la CVEC.

- **Public cible :** tous les étudiants
- **Budget utilisé :** 54 740 € masse salariale financée par la CVEC

3. Étudiants-relais prévention santé

La CVEC nous a permis de démarrer l'expérimentation d'un dispositif d'étudiants-relais dédié à la prévention et à la promotion de la santé. Le dispositif « étudiants-relais prévention santé » a été proposé afin de renforcer les actions de prévention et d'éducation à la santé afin d'augmenter le nombre d'intervenants présents lors des actions déjà menées, tout en capitalisant sur leur statut d'étudiant qui parle à d'autres étudiants, favorisant ainsi les échanges. L'intégration de cette équipe au sein du SSE a également pour objectif d'enrichir et de faire évoluer le programme des actions proposées selon les retours d'étudiants investis et formés aux problématiques de santé.

Cinq étudiants ont été recrutés en septembre 2025. Ils ont été supervisés par deux infirmières du service. Ils ont contribués ou initiés 19 actions sur l'année universitaire (soient 2,4 actions par mois en moyenne). 1 300 étudiants ont été touchés à ces diverses occasions.

Devant ce résultat très positif, nous souhaitons pérenniser cette action, en renforçant davantage encore sa coordination par le biais du recrutement d'un chargé de projet et d'animation.

- **Public cible :** tous les étudiants
- **Budget utilisé :** 14 713,50 € masse salariale financée par la CVEC

4. Médiation animale

La CVEC nous permet également d'expérimenter des projets à plus petite échelle afin d'en évaluer l'intérêt. C'est ainsi que nous avons proposé trois séances de médiation animale au cours de l'année afin de renforcer l'offre d'actions en lien avec la gestion du stress et le bien-être. Les étudiants intéressés par ce dispositif pouvaient s'inscrire librement.

Le retour très positif des participants nous encourage à pérenniser cette proposition qui a d'ores et déjà essaimé dans d'autres services de l'université (bibliothèques, santé au travail…).

- **Public cible :** tous les étudiants
- **Budget utilisé :** 360 €

5. Actions de lutte contre la précarité menstruelle

Depuis plusieurs années maintenant, l'Université de Strasbourg lutte contre la précarité menstruelle en mettant à disposition dans les composantes et services, des distributeurs de protections périodiques.

Cette action est rattachée au budget du service.

- **Objectif recherché :** lutte contre la précarité menstruelle
- **Public cible :** toutes les étudiantes (26 composantes et bibliothèques ont mis en place les distributeurs)
- **Budget utilisé : 12 270,69 €**

6. Prise en charge des violences sexuelles et lutte contre le harcèlement

En lien avec la mission égalité diversité, le SSE/CAMUS propose des actions d'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles.

- **Objectif recherché :** prévention, détection, prise en charge et orientation vers des thérapeutes
- **Public cible :** tous les étudiants
- **Spécificité de l'action** : santé publique. Partenariat avec la cellule de lutte contre les VSSH.
- **Diverses actions menées :** prise en charge de consultations et de séances de thérapeutes spécialisés (psychologues et psycho-somatothérapeutes)
- **Budget utilisé : 6 669,98 €**

7. Actions nutrition végétale

Le service a également mis en place, par le biais d'un financement de la CPAM 67, des ateliers de cuisine végétale dédiées aux étudiants. Au total, 16 cycles de deux ateliers ont pu être proposés pour un total de 215 participants. Les dépenses liées à ce projet ont été en partie avancées par la CVEC dans l'attente de la subvention CPAM.

- **Public cible :** tous les étudiants
- **Budget utilisé : 5 838,92 €**

8. Actions nutrition bien-être

Depuis 8 années, le service propose un dispositif intégré de lutte contre l'obésité, incluant des séances d'activité physique adaptée, des entretiens avec une psychologues, une diététicienne, une médecin et une infirmière. 84 étudiants ont bénéficié de ce dispositif financé en quasi-totalité par l'Agence régionale de santé, le Régime locale et la Région Grand-Est. Le Schéma directeur de la vie étudiante Alsace via la CVEC vient compléter ce financement

- **Public cible :** tous les étudiants
- **Budget utilisé : 4 500 €**

Pour les actions portées par la mission égalité et diversité

L'activité généraliste d'aide aux victimes menée par l'association SOS France victimes 67 a permis d'identifier plusieurs freins rencontrés par les étudiants victimes de violence au sein de l'université, les empêchant d'engager des démarches ou de s'inscrire dans un parcours de soins et de réparation. Ces constats ont conduit à la mise en place d'une convention entre l'association et l'université de Strasbourg instaurant un dispositif externe d'accompagnement à destination des étudiants confrontés à des situations de violences ou de discriminations. Ce partenariat a été étendu aux établissements du contrat de site alsacien, incluant notamment, l'UHA, l'INSA Strasbourg, l'ENGEES, l'ENSAS, la HEAR et la BNU.

Dans cette logique d'accessibilité renforcée et de complémentarité avec les dispositifs internes de l'ensemble des établissements du contrat de site alsacien, une permanence juridique dédiée aux étudiants a été mise en place. Elle est assurée par l'association SOS France victimes 67 à l'Esplanade, à proximité immédiate du campus universitaire. Cette permanence a été créer pour répondre à deux besoins essentiels identifiés sur le terrain en termes d'aide aux victimes et d'accès au droit.

Premièrement, elle permet d'offrit une prise en charge rapide et confidentielle à des victimes qui, pour diverses raisons – sentiment d'appréhension, besoin de recul, crainte d'être identifiées – ne se sentent pas prêtes à s'adresser directement à la Mission égalité et diversité de l'Université ou à un autre dispositif interne d'un établissement du site alsacien. Cette permanence constitue ainsi un point d'entrée complémentaire, neutre et accessible, qui facilite la mise en relation progressive avec les dispositifs existants.

Deuxièmement, elle a pour vocation de traiter les situations qui sortent du champ de compétence directe de l'Université ou des établissements du site alsacien, comme par exemple les cas d'agressions survenues dans un cadre privé ou lors de soirée hors du périmètre institutionnel. Dans ces situations, les étudiants peuvent bénéficier d'un accompagnement juridique, d'une écoute spécialisée et d'une orientation vers les démarches adéquates, sans distinction de statut, ni de condition de rattachement administratif à l'université.

Cette permanence s'inscrit pleinement dans l'objectif de garantir à toute personne victime un accès effectif à l'information, au droit, et à un accompagnement humain, quel que soit le contexte des faits ou les freins inhérents à la démarche.

En 2025, 99 personnes ont été accompagnées dans le cadre de cette permanence de l'Esplanade. Parmi elles, 67.09% étaient des femmes. Sur l'ensemble des situations reçues, 78 concernaient des atteintes aux personnes, notamment des infractions à caractère sexuel, des violences physiques ou des faits de harcèlement.

L'approche pluridisciplinaire mise en œuvre contribue à limiter le risque de victimisation secondaire, à accompagner les victimes dans l'ensemble des démarches à accomplir et à favoriser leur reconstruction. L'association informe également les victimes sur les procédures pouvant être mobilisées, notamment le dispositif de signalement de l'université. Une orientation vers les dispositifs internes peut ainsi être proposée, en particulier lorsque la situation relève également du volet disciplinaire.

Enfin, l'association peut alerter l'université lorsqu'elle identifie la nécessité de renforcer des actions de prévention ou d'information au sein d'une composante d'enseignement, d'un service ou d'un laboratoire.

ZOOM sur l'accompagnement d'accès au droit :

La permanence d'accès au droit de proximité de l'Esplanade, ne s'adresse pas uniquement aux victimes d'infractions pénales. Elle a été également conçue comme une ressource ouverte à tous les étudiants du campus, quel que soit le domaine de droit concerné, pour répondre à toute problématique juridique qu'ils pourraient rencontrer dans leur quotidien.

La précarité dans laquelle se trouvent certains étudiants aggrave leur méconnaissance du droit et crée une inégalité d'accès manifeste à la justice. C'est ce constat, renforcé par la crise sociale et économique, qui a motivé la mise en place de cette permanence d'accès au droit, ouverte une journée par semaine, spécifiquement dédiée aux étudiants. Les demandes concernent principalement des problématiques relevant :

- 25% de droit civil (problèmes bailleur/locataire ou encore des litiges familiaux…)
- 25% de droit social (problématiques liées au respect des clauses de travail ou des arrêts maladies)
- 25% de droit administratif (difficultés à la réalisation des stages, droits CAF ou auprès de la sécurité sociale)
- 18% de droit des étrangers (questions relatives au renouvellement des titres de séjour ou d'acquisition de la nationalité
- 7% autres domaines du droit

En 2025, ce sont 117 personnes qui ont été accueillis dans le cadre de cette permanence.

Pour les actions portées par la mission solidarité

1. Répartition des dépenses

Vacations accueil / Permanences accès aux droits	31 399 €
Service civique	914 €
CDD Martha Andrade	34 829 €
Stages étudiants	2 112 €
Aides directes pour étudiants	12 905 €
Ordinateurs Emmaus Connect + 1 tablette	22 259 €
Communication (graphisme/impression)	747 €
Missions	2 140 €
Divers (épicerie, prélèvement ordures ménagères…)	1 580
TOTAL	**108 885€**

2. Justification des dépenses

Personnel

A/ L'essentiel des dépenses de la Mission représente les **vacations de personnel** au profit des étudiants :

- Vacations récurrentes liées au fonctionnement de la Mission :

a-Ouverture du service de 10h à 17h du lundi au vendredi, le cœur de mission du service reposant sur l'accueil, l'aide et l'accompagnement personnalisé.

b-Permanences d'accès aux droits.

c-Accompagnement DU RELIER (dédié aux étudiants en exil) – heures comprises dans le a.

d-Accompagnement DAA (procédure dérogatoire d'admission pour étudiants en exil) – heures comprises dans le a

e-Présence sur les événements de rentrée, JPO etc. – heures comprises dans le a.

Les vacataires sont recrutés au niveau master pour la majorité dans des domaines disciplinaires variés avec une attention portée sur la connaissance de langues rares (russe, persan, arabe).

Les vacataires qui tiennent les permanences d'accès aux droits sont toutes issues de M1 ou M1 juridiques avec une expérience professionnelle ou bénévole dans des structures d'accès aux droits.

B/ Le contrat en CDD (B) de **Mme Andrade,** recrutée en CDD depuis le 21/10/2024 en qualité de chargé d'accompagnement des étudiants a été renouvelé et s'avère indispensable pour le fonctionnement du service.

Aide au profit des étudiants

- La très grande majorité des aides versées constituent des **aides au logement** destinées à des étudiants en situation de grande précarité, directement versées au CROUS (résidence La Robertsau).

S'ajoutent des aides plus spécifiques au profit d'étudiants issus du programme UNIV'R (étudiants en master, issus de vouloirs universitaires – en partenariat avec le HCR).

Par ailleurs, des aides supplémentaires ont été versées grâce au fonds de solidarité alimenté par les donateurs de la Fondation de l'université.

- **150 ordinateurs reconditionnés** ont été acquis au prix unitaire de 145 € auprès de l'association Emmaus Connect puis revendus à prix solidaire (35 €) aux étudiants retenus après décision d'une commission du CROUS.

Autres types de dépenses

Elles concernent les missions, les frais de communication ou des dépenses d'épicerie pour des événements ponctuels.

Observation : Les dépenses totales du service ont presque doublé entre 2024 et 2025. Cela s'explique principalement par le recrutement d'un CDD sur les missions d'accompagnement individuel des étudiants et par la prise en charge du prix des ordinateurs sur les crédits du service.

3. Rappel des actions mises en place

Depuis sa mise en place en 2023, la Mission solidarité s'articule autour des axes suivants :

- Guichet unique accessible à l'ensemble des étudiants
- Espace d'écoute et de ressources mettant en lien les différents acteurs
- Espace dédié aux partenaires de la société civile
- Mise en place de Webinaires Flash sur des sujets pratiques (CAF, droit au séjour, aides alimentaires)
- Fonds de solidarité
- Bourses des donateurs de la Fondation
- Accompagnement des publics en exil en reprise d'études
- Ingénierie du programme PAUSE en faveur des chercheurs en danger
- Accès aux droits des étudiants et connaissance des dispositifs

Plus synthétiquement, les axes de travail se déploient selon 3 grandes thématiques en fonction du public ciblé :

A/ Guichet unique dédié à l'ensemble des étudiants (accès non-stop 10h-17h toute la semaine)

- Accompagnement individualisé et création d'outils sur les thématiques en lien avec les conditions de vie : logement, santé, alimentation, tarification solidaire, équipement informatique (partenariat Emmaus Connect) …
- Permanence d'accès aux droits : notamment droit au séjour
- Volet tutorat à vocation transversale, ciblé étudiants étrangers

B/ Bureau d'accueil des étudiants (ou futurs étudiants en situation d'exil) :

- ✓ Organisation du DU RELIER (faculté de langues et Mission solidarité)
- ✓ Mise en œuvre de la procédure dérogatoire d'admission prévue pour ce public (DAA)
- ✓ Gestion de programmes spécifiques : Bourses d'excellence gazaouis, Kandaka (Soudan), UNIV'S (couloirs universitaires/HCR)

C/ Bureau référent du programme Pause/ chercheurs et libertés académiques

- ➢ Implémentation du programme PAUSE dédié aux chercheurs en danger à l'unistra
- ➢ Sensibilisation aux libertés académiques.

Pour les actions portées par le service de l'action culturelle

En 2025, les **recettes totales** relevant du domaine de la culture et portées par le SUAC s'élèvent à 803 891 €, dont **591 617€ de CVEC** (74%). Les **dépenses totales** du service pris en compte atteignent 715 518 €, dont **593 719 € financés par la CVEC** (83%), incluant l'apport financier du SDVE_Alsace à hauteur de 30 000 € pour le festival Demostratif et de 6700 € pour le dispositif des ateliers culturels mutualisés. Les **dépenses CVEC** se répartissent comme suit : 326 573 € de fonctionnement (55%), 263 602 € de masse salariale (44,4%) et 3544 € d'investissement (0,6%)

De nombreuses activités menées par le service bénéficient de co-financement notamment dans le cadre des dispositifs Carte Culture et Ateliers culturels. Les financeurs sont la DRAC, la Région Grand Est, l'Eurométropole, la Ville de Strasbourg, la Collectivité européenne d'Alsace et diverses communes du Bas-Rhin pour un total de recettes propres de 151 400 €.

Les actions principales

1. Projets culturels et artistiques

Coût global CVEC : 176 096 €	Masse Salariale : 30 965 €	Fonctionnement : 145 131 € (dont SDVE 30 000€ pour festival Demostratif)

Objectif recherché : Sur la base d'une thématique annuelle, il s'agit de mettre en œuvre la politique culturelle élaborée par la Présidence de l'université en développant une action culturelle ouverte à toute la communauté universitaire et, plus largement, au grand public. Thématique 2025-2026 : *Interstices*

- **Programmation de 42 événements** artistiques et culturels portés par le Suac, dont 25 actions organisées et programmées à La Cryogénie, Espace de recherche-création (6 expositions, 4 rencontres professionnelles, 7 ateliers, 5 performances, 1 table ronde, 1 veillée lecture et 1 masterclass), mais aussi une quinzaine d'actions déployées sur les campus et à La Pokop : *Je n'ai pas peur des corbeaux* (spectacle de fin de résidence de l'artiste associé à l'université Geoffrey Rouge-Carrassat), le concours de littérature étudiante-Prix Louise Weiss, le festival Démostratif, le Campus Alternatif, le festival russophone *Lioubimovka*, le spectacle *Cinq peurs et trois espoirs*, le spectacle *Les Enfants*, etc.) ;
- **Champs disciplinaires diversifiés** : arts visuels, cinéma, danse, exposition, musique, performance, théâtre ;
- **Formes variées** : concerts, concours, expositions, festival, projections, rencontres, résidences, speed-meeting, sorties, spectacles ;
- **11 093 spectateurs recensés** ;
- **8 303 étudiant·e·s**, soit 81% du public.

2. Ateliers culturels

Coût global CVEC : 26 115 €	Fonctionnement : 19 415 €	Participation SDVE : 6 700 €

Objectif recherché : Permettre une meilleure intégration de la pratique artistique et culturelle au sein des cursus universitaires, dans le cadre d'une **UE libre.** Ces ateliers d'une durée de 30 h, ouvrant à une **validation de trois crédits ECTS,** sont **animés par des professionnels rémunérés** et sont conçus selon une visée pédagogique. Ils sont dédiés à l'ensemble des **étudiants de l'Université de Strasbourg** sans exigence de niveau préalable, toutes filières confondues.

Public cible : Étudiant·e·s **inscrits en deuxième ou troisième année de Licence.**

- **17 ateliers de pratique artistique** à destination des L2 et L3 ;
- **Champs disciplinaires diversifiés :** arts visuels, cinéma, danse, écriture, exposition, numérique, performance, jeu vidéo, photographie, théâtre ;
- **167 étudiant·e·s** de filières diversifiée dont **41 auditeurs libres** (L1 et Masters) pour **323 demandes d'inscription** traitées au cours de cette année. Cette année encore, les retours d'expérience des étudiant·e·s confirment d'une part, une grande qualité pédagogique des enseignements dispensés par les intervenants professionnels et d'autre part une originalité de l'offre d'ateliers et de l'accompagnement mis en place sur les deux semestres. À cette fin, l'ensemble du matériel nécessaire à la pratique des ateliers est proposé gratuitement par l'université.
- **Des étudiant·e·s issu·e·s d'une vingtaine de filières :** Mathématique & Informatique, Médecine, Droit, Chirurgie dentaire, Physique, Sciences de la Vie, Sciences économiques, Lettres, Langues, Psychologie, Géographie, Théologie, Sciences historiques, Arts, etc.

3. Carte Culture

Coût global CVEC : 268 278 €	Masse Salariale : 144 476 €	Fonctionnement : 98 796 €	Versements compensatoires aux salles : 25 006 €

a/ *Médiation culturelle*

Objectif recherché : Promouvoir l'offre du dispositif Carte culture et l'ensemble de ses partenaires culturels auprès des étudiant·e·s et les inciter à fréquenter les salles de spectacle, cinémas, musées et festivals d'Alsace.

Public cible : Étudiant·e·s bénéficiaires du dispositif Carte culture

- **21 actions de médiation :** Concert de rentrée ; Guinguette culturelle, Fanfarodoï au campus d'Illkirch, etc.
- **6 031** étudiant·e·s touché·e·s

b/ Ateliers Carte Culture

Objectif recherché : Issus du **partenariat avec les structures culturelles du dispositif Carte culture,** les ateliers à la Carte constituent une porte d'entrée dans la découverte artistique et culturelle, tant dans la pratique artistique que dans la pratique même de spectateur. Ainsi, **ces ateliers sont ouverts à toutes et tous sans prérequis de niveau artistique, quels que soient la filière et le niveau d'étude.**

Public cible : Étudiant·e·s, toutes filières confondues

- **24 ateliers Carte Culture :**
- **309** étudiants·e·s touché·e·s (sur 513 inscrit·e·s)

c/ Fréquentation des lieux culturels dans le Bas-Rhin

58 681 entrées (**65 138** en 2024) auprès des **90 partenaires du dispositif**

- **Salles de spectacle et festivals** : 18 921 (21 981 en 2024)
- **Cinémas** : 18 941 (16 633 en 2024)
- **Musées** : 20 819 (26 524 en 2024)

4. La Pokop : salle de spectacle Paul Collomp

Coût global CVEC : 123 230 €	Masse Salariale : 88 161 €	Fonctionnement : 35 069 €

Pour rappel cette salle a été créée dans le cadre du plan campus, dans des locaux du CROUS. Cette installation est co-administrée par le CROUS et l'Unistra, avec un budget partagé entre les deux institutions.

Les chiffre clés en 2025

- 39 spectacles
- 53 représentations
- 8 281 billets (hausse 27 %) et 6 345 spectateur.ices
- dont 42.3 % d'étudiant·e·s
- 60 % des événements gratuits
- 92% de billets édités par rapport à la jauge totale
- 8 compagnies émergentes accueillies en résidence
- Un budget de fonctionnement de 234 000€ (réparti à part égale entre le Crous et l'Université de Strasbourg)
- Une équipe de 3 permanent·e·s, 4 vacataires étudiant.es,
- 1 stagiaire en communication et 2 stagiaires en régie technique

5. Ressources humaines

27 contrats de travail sur crédits CVEC, soit 6,4 ETPT :

- **21 vacataires étudiant·e·s** pour un total de **1523 heures** de vacations, soit **1 ETPT**.
- **6 agents contractuels** dont 4 temps complets et 2 temps incomplets, soit **5,4 ETPT.**

Pour les actions portées par le service de la vie universitaire

En 2025, les dépenses relevant du domaine porté par le SVU s'élèvent à **676 257,38 €** dont **630 162,38 €** financées par la CVEC.

Le bilan des activités portées par le SVU est présenté sous les trois axes principaux de ses missions :

Axe 1 : Accueillir et accompagner les étudiants

Axe 2 : Promouvoir et développer la vie étudiante

Axe 3 : Dynamiser la vie des campus

AXE1 Accueillir et accompagner les étudiants

Dans la cadre de sa stratégie de politique d'accueil des étudiants au sein de l'Université, le Service de la vie universitaire accueille et accompagne tous les étudiants sans oublier les étudiants à profil spécifique.

Au Studium, un accueil commun entre le SVU, la DMG et le SBU (33% du temps de cet accueil est assuré par le SVU).

2 500 entrées quotidiennes durant la période universitaire et + de 60 000 entrées dans le bâtiment.

Pour rappel l'accueil du bâtiment Le STUDIUM se fait de 8h à 23 heures.

Accueillir et accompagner les étudiants en situation de handicap

Etudiants identifiés en situation de handicap : **1 946** (soit + 12 %)
Handicaps permanents : **1 923** (soit 99%)
Handicaps temporaires : **23** (soit 1 %)
Augmentation de 12 % (par rapport à l'an passé)

Accueillir et accompagner les associations étudiantes

Interlocuteur central pour l'écosystème associatif
Le SVU accompagne sur demande toutes les associations étudiantes, qu'elles dépendent d'une faculté, de plusieurs ou directement de l'université. Il les aide à se développer, prévient les difficultés et résout les problèmes, contribuant ainsi à un paysage associatif dynamique et fonctionnel.

Liaison et médiation avec les composantes
En lien avec les référents des facultés, le SVU cultive le lien et intègre les associations dans la vie universitaire. Le SVU est présent aux réunions de rentrée pour renforcer ce lien pour un accompagnement cohérent dès le début d'année.

Accompagnement adapté à chaque phase de la vie associative
Le SVU propose un soutien personnalisé, de la création au projet :

- Création : conseils et aide aux démarches administratives et intégration.
- Structuration : accompagnement pour la Charte associative, renouvellement du bureau et orientation vers des formations.
- Projets : conseil pour les initiatives et recherche de financements.

Centralisation et relais de l'information
Le SVU assure la circulation des informations essentielles (échéances de la Charte, préparation des dossiers, événements majeurs). Cette coordination harmonise les actions sur l'ensemble du campus.

Disponibilité et réactivité
Le SVU assure un suivi de proximité, accessible par email, téléphone ou sur rendez-vous, pour une résolution rapide des difficultés.

Panorama de la vie associative étudiante en 2025

Associations étudiantes répertoriées : **259 (soit +4,45 % par rapport à 2024)**

Associations signataires de la charte : **107 (soit + 18,90%)**

Associations actives : **162 (soit - 29 %)**

Associations dormantes : **16 (stable)**

Soutien financier des associations via la CAPE :

La Commission d'Aide aux Projets Etudiants est la commission d'appui essentielle au financement et au développement de la vie associative à l'Unistra.

79 dossiers ont été déposés à la CAPE **(soit – 17,70 % par rapport à 2024)**
67 dossiers ont été financés **(soit -11,85 %)**
Montant demandé : **187 307,00 euros (soit -8,50 %)**
Montant financé : **154 303,00 euros (soit -5,20 %)**

Soutien logistique et prêt de matériel :
Un soutien logistique des associations étudiantes est proposé grâce à des espaces de travail et événementiels au Studium

1 bureau Vice-présidence Vie Universitaire
2 bureaux pour les associations étudiantes
3 box partenaires
1 salle diversité
1 salle Handivie
La salle In Quarto pour diverses animations

Réservation :
* Bureau associations : 999 heures 45
* Box : 1 404 heures 30

Le Service dispose **de matériel dit événementiel** (tonnelles / matériel de sécurité / panneaux de signalétique / tables / chaises / transats…) qu'il peut mettre à disposition des porteurs de projets, associations étudiantes ou services de l'Université de Strasbourg. Total de **43 prêts** pour 2025.

AXE 2 | Promouvoir et développer la vie étudiante

Véritable interface entre l'étudiant et l'Université, le service est un lieu de ressources et d'accueil. Pour aider à optimiser la formation, ses activités visent à l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants. Engagé dans la mise en place de mesures permettant d'accompagner au mieux les étudiants qui rencontrent des difficultés, le SVU déploie des actions, des outils ou des aides pour améliorer le quotidien des étudiants et des associations étudiantes.

Un soutien numérique

Campulse : la plateforme qui rythme la vie étudiante

Depuis le mois d'octobre 2023, « Campulse » dont la venue dans le panorama de l'enseignement supérieur français a été remarquée, permet de gérer la vie associative et les demandes de financements. Campulse est le fruit d'une collaboration régulière entre collègues du Service de la vie universitaire, de la Direction Culturelle du Crous de Strasbourg et de la Direction du Numérique dont les équipes de développement ont permis avec technicité et maîtrise l'aboutissement de ce projet. Cet outil apporte une réelle satisfaction tant auprès des usagers associatifs qu'auprès des équipes administratives en charge des dossiers et auprès des membres de la CAPE.

Mais au-delà du seul territoire strasbourgeois, Campulse fait aussi des émules à Rouen, Clermont Ferrand, Rennes, Caen, Paris, Bordeaux et quelques 24 autres universités ayant toutes manifesté un intérêt pour cet outil.

Conventions d'objectifs et de moyens

Entre l'Unistra et l'AFEV

Cette convention définit les enjeux et les modalités de partenariat entre les deux parties. Cette association favorise le développement de l'engagement solidaire des étudiants sur les territoires et met en œuvre des solutions originales pour encourager l'engagement citoyen des étudiants. Elle participe à la concrétisation de la responsabilité sociale de l'Université en s'appuyant sur l 'engagement des étudiants et, plus généralement, de l'ensemble de la communauté universitaire.

Le SVU soutient financièrement cette association à hauteur de 30 000 euros par an.

Elle concourt aux finalités suivantes :

- Favoriser le développement de l'engagement solidaire des étudiants dans les territoires
- Favoriser la réussite éducative en particulier des étudiants
- Rendre effective la « démocratisation » de l'enseignement supérieur
- Mettre en œuvre des solutions originales pour encourager l'engagement citoyen des étudiants

Orchestre universitaire de Strasbourg (OUS)

L'université et le SVU soutiennent financièrement l'OUS par convention à hauteur de 60 000 € (10 000 € CVEC et 50 000 € FSDIE) par an. Cette action s'inscrit dans une volonté de favoriser un développement pérenne de l'activité culturelle et artistique.

L'OUS s'engage à contribuer à la vie culturelle en proposant notamment 12 concerts pour la communauté universitaire, répartis comme suit :

- Deux concerts symphoniques de rentrée
- Trois concerts symphoniques en décembre
- Trois concerts de musique de chambre en février
- Trois concerts symphoniques en mai
- Un projet de collaboration avec un ou plusieurs autres orchestres universitaires européen

Soutien à la citoyenneté étudiante

FSCE : Soutien financier aux organisations représentative

L'Université de Strasbourg compte de nombreux élus étudiants issus d'organisations étudiantes portant des listes au moment des élections en conseils centraux. Ces organisations étudiantes sont dites « représentatives » dès lors qu'elles obtiennent au moins un siège dans l'un des deux conseils de l'Université de Strasbourg (CA ou CAC).

Dans le cadre de sa politique de développement de la citoyenneté étudiante, l'Université de Strasbourg a décidé de soutenir par une dotation spécifique annuelle le travail des élus étudiants et d'accompagner ainsi les actions menées. L'objectif est d'encourager l'engagement des étudiants, de les sensibiliser aux questions universitaires et d'augmenter la participation étudiante aux élections universitaires. La répartition se fait en fonction du nombre d'élus dans les 2 conseils et dans les conseils des composantes.

Répartition du FSCE : 50 000 €

Organisation représentative	Nombre d'élus	Montant FSCE
AFGES	66	35 106,38 €
AES	24	12 765,96 €
UNI	3	1 595,75 €
Dicensus	1	531,91 €

Soutenir l'emploi étudiant

Le Service engage chaque année environ 300 étudiants vacataires afin de mener à bien ses missions. Cette situation a le double avantage de procurer une aide financière aux étudiants par le biais d'un job sur les lieux de leurs études et pour le SVU de pouvoir apporter une première expérience professionnelle à ces mêmes étudiants.

Parce que l'emploi étudiant est un vecteur social et un soutien pour l'étudiant, il est très important de continuer de le développer au sein de l'établissement.

380 étudiants vacataires (soit **+ 13,40 %** par rapport à 2024)
15 589 vacations réalisées **(+9,40 %)**
148 689,86 € euros de dépenses | **dont 126 422,85 € sur CVEC**

Service jobs étudiant

Le service Job du SVU centralise et publie les offres d'emploi à destination des étudiants, servant d'intermédiaire entre les recruteurs (internes et externes) et les étudiants en recherche.

112 annonces publiées, représentant **619** postes à pourvoir.

- Au sein de l'Université : **51** annonces | **373** postes.
- À l'extérieur : **59** annonces | **244** postes.

Services civiques **: 2** annonces | **2** postes

Soutien social FSDIE Solidarité

Il permet d'apporter une aide financière personnalisée à l'étudiant en difficulté.

Les demandes sont à faire auprès des assistantes sociales du CROUS ou de l'Université. Après instruction, les dossiers sont alors examinés par la commission sociale.
Au titre de l'année 2025, une subvention de 80 000 euros a été versée au CROUS.
Pour rappel le service social est un service social unique entre le Crous et l'Université. Les assistants sociaux travaillent ainsi dans un même service, selon une procédure unique et les permanences se tiennent indifféremment dans les locaux du Crous ou de l'Université. Cette subvention permet de plus d'ouvrir les critères de recevabilité à des étudiants non bénéficiaires selon les critères nationaux

	Aides	Etudiants	Dépenses	Montant/aide
2025	245	230	83 210 €	340,00 €

AXE 3 Dynamiser la vie des campus

Tout au long de l'année, le Service organise ou participe à différents événements en partenariat avec d'autres services universitaires, des associations étudiantes ou extérieures.

Ces animations et événements sont à destination de tous les étudiants afin de créer un lien entre eux, de développer leur sentiment d'appartenance à la communauté universitaire de l'Unistra tout en leur proposant de découvrir un panel d'offres de services qui leur est réservé au sein de leur établissement.

En 2025 ont été réalisés : 27 événements

17 événements organisés par le SVU

10 événements organisés par d'autres services

Les événements du SVU | en augmentation de 23 % par rapport à 2024 :

Séminaire national RVE

Clean Walk

Jeudis solidaires (X 4)

Rendez-vous de la rentrée

Village Vie des campus

Village Campus solidaire et durable (x2)

Village Campus Angels

Village Vie associative

Brocante solidaire (sur 2 jours)

Exploration sensorielle interactive

Sieste cosmique

1 hiver 1 livre

JPO | Studium | VE |

Pour les actions portées par le service des sports

1. Les dépenses du service des sports

Les dépenses dites récurrentes sont majoritairement des postes de personnels permanents ou temporaires, en CDI ou titulaires qui participent à l'organisation des projets sportifs du service.

1.1. **Dépenses récurrentes du service : 224k€** (voir détail ci-dessous)

Détail des dépenses récurrentes : FRAIS DE PERSONNEL

- Personnels affectés sur des missions récurrentes :
  CDI à plein temps (1 personnel administratif) - CDD à 70% (1 personnel d'accueil) -CDD à 50% (gestionnaire HN) – Heures vacations personnel : **93K€**
- Personnel Sauvadet – 1 agent technique : **15K€**
- Heures complémentaires enseignants/vacataires en complément de la dotation HTD de 1663 HT : **4K€**

Détail des dépenses récurrentes : FONCTIONNEMENT

- Entretien minibus/fluides/vignettes/assurance/CT : **14K€**
- Maintenance & travaux locaux : **8K€**
- Fournitures produit hygiène/nettoyage : **10K€**
- Achat, maintenance petit matériel sportif : **60K€**
- Frais fonctionnement courant (frais administratifs, frais bancaires, assurances, locations et maintenances copieurs, pub/com) : **20K€**

1.2. **Dépenses affectées à des projets / à des nouvelles activités / au déménagement : 406k€**
134k€ (salaire) + 223K€ (fonctionnement avec CEU et AS) + 49K€ (investissement)

Détails des dépenses affectées à des projets ou à des nouvelles activités :

- Vacations-PCE (63 vacataires) : **134K€**
- Locations extérieures (autres que Installations Sportives Universitaires), divers stages, diverses sorties, frais de mission : **66K€**
- Achat de matériel pédagogique pour l'enseignement des activités sportives : **28K€**
- Achat de mobilier : **13K€**
- Investissement dans du matériel sportif (rameur, piste SLED, équipement mur tir à l'arc) : **33K€**
- Investissement matériel nettoyage (mono-brosse, auto-laveuse, sèche-linge) **: 8K€**
- Investissement outillage : **1K€**
- Investissement matériel informatique (passage Windows 11, postes informatiques) : **7K€**
- Subvention ligue Grand Est de Badminton : **10K€**
  Pour info : **13K€** (judo) pris en charge dans les salaires.
- Subvention Association sportive : **60k€**
- Licences sport : **46K€**

2. Les projets de l'année 2025

Les projets se traduisent par une programmation annuelle mise en œuvre par l'équipe pédagogique du service (enseignants d'EPS titulaires). Elle est l'offre de développement personnel variée qui est proposée directement aux étudiants pour leur permettre de s'initier et progresser dans les activités sportives, artistiques, santé bien-être et de pleine nature. Cette offre s'accompagne d'événements qui viennent prolonger les cours ainsi que de nombreux stages.

2.1. L'enseignement des activités sportives, artistiques, santé « bien-être » et de pleine nature et animation sportive du campus

- Donner la possibilité à tous les étudiants d'inscrire dans leur emploi du temps des séquences hebdomadaires au cours desquelles il pourra pratiquer au moins une Activité Physique Sportive et Artistique (APSA)

  *Chiffre clé **: 296h/semaine d'enseignements** (cours encadrés)*

  *47741 inscriptions dont 10674 pratiquants (nombre d'activités/pratiquants : **2**)*

  *Nombre d'activités : **82 au S1 / 84 au S2***

  *Nombre créneaux par semaine : **201 au S1 / 161 au S2***

  *Nombre de créneaux par tranches horaire : **1708** (12h à 14h) / **2092** (17h à 19h) / **995** (19h à 21h)*

- Développer des compétences disciplinaires spécifiques dans des APSA variées

  *Chiffre clé : **84 activités sportives, artistiques et de pleine nature***

- Proposer des pratiques sportives de pleine nature sous forme de sorties et stages

  *Chiffre clé : tous les WE sorties randonnée ou raquettes à neige, ski nordique, ski alpin, VTT, parapente, voile, équitation, stages ski alpin, VTT, alpinisme, escalade pour un total de **96 sur l'année (850 inscrits)***

- Développer l'organisation d'événements sportifs et artistiques : des compétences liées à l'engagement étudiant : organisation d'événements, prise de responsabilité d'un créneau

  *Chiffre clé : **15 événements sportifs, artistiques/an** (tournois, spectacles, démonstrations et promotion des activités, stages). **50 à 200 participants/événement***

- Développer l'engagement étudiant

  Chiffre clé : ***1773 pratiquants en Formule Pass*** *(pratiques autonomes qui prolongent les cours dans les activités suivantes : musculation cardio-training (1267), escalade (100), badminton(416)).*
  66h/semaine d'activités sportives accessibles en Formule Pass*. Cette modalité de pratique augmente en fonction d'installations mises à disposition*
- Une offre de pratique variée pour répondre aux objectifs de santé / « bien –être »

  Chiffre clé : ***10 activités pratique douce/bien-être, 30 créneaux de cours par semaine*** *(Yoga, relaxation, gym douce, stretching, Feldenkrais, pilates, QiGong, swiss ball, gestion du stress, Tai chi)*

2.2. La compétition : l'expérience de la performance et de l'engagement étudiant

Le service des sports favorise l'accompagnement des étudiants qui souhaitent s'inscrire à des compétitions universitaires.

- Permettre à un maximum d'étudiants de vivre l'expérience unique de la compétition, sa valeur formative étant très importante

  Chiffre clé : ***1299 licenciés à l'Association Sportive Unistra et 223 Etudiants Sportifs Haut niveau (ESHN) en 2024/25***
- Organiser l'inscription, le transport, l'hébergement, le suivi des sportifs et des équipes aux championnats de France et d'Europe (mission de l'AS Unistra)
- 1 gestionnaire administratif des ESHN (15K€)

2.3. Les centres universitaires d'entraînement : une université attractive pour les sportifs de haut-niveau

Le service des sports organise pour les étudiants sportifs de haut-niveau de l'Université des entraînements et une préparation aux compétitions en judo, tennis et badminton. En collaboration avec les ligues et clubs, les étudiants bénéficient de conditions de pratiques optimales.

Budget de fonctionnement prévu de 23K€ :

- 10K€ pour le centre universitaire d'entraînement de badminton (CUEB)
- 13 K€ pour le centre universitaire de Judo

2.4. Les installations sportives universitaires (ISU) : une gestion optimale d'équipements de proximité

- Entretien, accueil et exigences de qualité des équipements sportifs des ISU

  Chiffre clé : 5050m² de surfaces sportives indoor sur le campus central, 2 bâtiments (Centre Sportif Universitaire et Halle des sports)

2.5. Les cours, sorties & stages 2025/2026

Cours : ULM – Skateboard – Golf – Planche à voile

7 sorties escalade - 10 sorties VTT - 8 sorties randonnée pédestre - 3 sorties randonnée hivernale - 11 sorties parapente - 4 sorties alpinisme - 8 sorties ski roue - 5 sorties ski nordique - 8 sorties ski alpin/randonnée

1 Stage VTT (1 semaine) - 2 stages alpinisme (2j) - 1 stage golf (1 semaine) - 12 stages ski (3j)

Pour les actions portées par les partenaires

L'OUS dans la cadre de la politique culturelle portée par des étudiants

Au titre de la culture, la CVEC a aussi apporté une aide à l'Orchestre Universitaire de Strasbourg pour un montant de 60 000 €.

Pour rappel, la convention indique aussi comme objectifs :

- Démocratiser la culture musicale symphonique pour tous et toutes
- Favoriser le rayonnement de l'Université de Strasbourg au niveau national et international
- Contribuer au dynamisme de la vie étudiante
- Simplifier et pérenniser les actions de l'0us en faveur de la vie étudiante et culturelle.

L'AFGES dans la cadre de la politique de solidarité portée par des étudiants

La CVEC soutient financièrement cette association à hauteur de 30 000 euros par an pour les logements d'urgence.

La convention définit les enjeux et les modalités du partenariat entre l'AFGES - Les étudiante-s d'Alsace et l'Unistra afin de lutter contre la précarité étudiante sur l'axe de l'accès au logement.
Elle concourt aux finalités suivantes :

- Lutter contre la précarité étudiante liée au logement
- Répondre aux besoins de logement intermédiaire des étudiants précaires
- Développer l'engagement étudiant, notamment par des missions de volontariat
- Favoriser la réussite étudiante des étudiants précaires
- Permettre la pérennisation et l'amélioration du dispositif de logement provisoire

Studapart : un partenariat pour aider au logement des étudiants

Coût de l'opération : 3 000€ HT annuel.

La fédération grand-est du sport universitaire : un partenariat pour favoriser les manifestations sportives

Pour la deuxième année, l'université participe financièrement à l'organisation de championnats de France dans le grand est.

Pour l'année 2025 la demande concernait les championnats de France de Basket et de Badminton. Le bilan complet n'est donc pas encore disponible. Il est possible d'indiquer dès à présent qu'il y aura 20 bénévoles étudiants sur chaque journée, dont une partie des optionnaires Staps, une partie d'étudiant en management qui feront leur stage de bénévolat.

Bilan des projets 2025

SERVICE	Nom du Projet	Année	Budget	Validation
SSE	Etudiants relais (Récurent 2026)	2025	22 000	27/05/25
SSE	Poste psychologue (transfert COMP)	2026	74 000	27/05/25
SUAC	Cryogénie	2026	15 000	Récurrent
SUAC	Campus alternatif Haguenau	2026	8 000	Récurrent
SUAC	P(art)Kours	2026	5 000	Récurrent
SUAC	Carte culture (financement des partenaires)	2025	25 000	Ajustement
SUAC	Démostratif 25 (deséquilibre)	2025	4 200	Ajustement
SPORT	Gardiennage sur les créneaux supp	2026	30 000	27/05/25
SBU	Accueil des étudiants (vacataires)	2026	20 000	Récurrent

Partenaires	Nom du Projet	Année	Budget	Validation
TPS	KFET et lieu de vie étudiante	2025	50 000*	27/05/25
DRI	STUDAPART (plate-forme logements)	2026	3 000	Pour 3 ans
FFSU	Badminton et Basket	2026	4 500	12/11/2025
DDRS	Ambassadeurs DDRS (4 sur 7 mois)	2026	12 256	12/11/2025
IFSI Hag 1	Espace détente (avis+ Med)	2025	1 200	12/11/2025
IFSI Hag 2	Journée de rentrée étudiants (avis+ Med)	2025	2 000	12/11/2025
IFSI Hag 3	Journée bien-être	2025	1 500	12/11/2025
IFSI Hag 4	Lutte contre la précarité menstruelle	2025	1 000	12/11/2025
IUT Haguenau	Kfet (budget total 42 164)	2025	20 000	12/11/2025

*Projet total de 75 000 € (max) : 25 000 (établissement) + 50 000 (CVEC) ; pour 2025 seront uniquement engagés 25 000 € (cet engagement est privilégié sur le budget établissement (non reportable)) ; le budget CVEC de 50 000 € max sera ouvert sur 2026

Un total **affecté** aux projets 25/26 de près de 300 000 euros

Besoin de financement pour 2026-2027

Il est proposé de maintenir les dotations des différents services : SSE, SUAC, SVU, Service des sports, mission solidarité et mission égalité-parité et diversité. A ces demandes récurrentes s'ajoutent les demandes spécifiques. Avec la procédure mise en place à travers le portail formation et les dialogues stratégiques, d'autres demandes seront arbitrées lors de la commission CVEC du 22 juin et validées par la CFVU du 30 juin.

Ce document sera complété en vue de la présentation à cette instance.

SSE

Pérennisation du dispositif d'étudiants-relais prévention santé, afin d'enrichir les actions de prévention et d'éducation à la santé proposées sur le campus et dans les lieux de vie en s'appuyant sur le principe de la pair-aidance (5 étudiants + une chargée de projet à temps partiel) pour 25 000 €.

Soutenir l'intégration du CAMUS au sein du SSE dans le cadre du transfert d'agrément entre la Fondation santé des étudiants de France et l'Université de Strasbourg. Reprise des contrats et des actions menées pour 30 000 €.

SBU

Développer le projet Revi'Zen.

Maintien des financements 2025/2026 pour 2026/2027 (utilisation des reliquats)

SVU

Renforcer l'accueil des étudiants au niveau du SVU.

Faciliter l'organisation de l'accueil et la gestion des suivies en particulier pour les étudiants en situation de handicap : 1 ETP (CDD de projet) : 38 000 €.

IFSI

Objectifs du projet :

- Proposer une offre d'activités culturelles, sociales et participatives accessible au plus grand nombre
- Favoriser le sentiment d'appartenance à la communauté universitaire.
- Encourager les rencontres, la collaboration et les échanges entre pairs.
- Interactions collaboratives inter-établissements.
- Mobiliser et coordonner les acteurs institutionnels, associatifs et territoriaux

Présentation du déroulé de la journée :

Dans le cadre de son engagement en faveur de la vie étudiante, la Ville de Haguenau, en partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur (IFSI, IUT) et les lycées proposant des filières BTS (R. Schuman, Heinrich-Nessel, A. Siegfried), organise un évènement de rentrée le jeudi 17 septembre 2026.

Au programme : un parcours d'activités sur inscription de 16h à 18h30 réparti dans plusieurs lieux de la ville, suivi d'une soirée musicale à la salle du Millenium. À partir de 18h, des groupes étudiants se produiront, puis un concert d'artistes locaux débutera à 19h00. La soirée proposera également restauration, buvette, un stand du CROUS et un stand de prévention réduction des risques (CSAPA). Clôture prévue à 22h00.

Les activités avant concert :

escape game géant : parcours urbain pour découvrir la ville de Haguenau, loup garou géant, médiathèque, jeux en bois, escalade, lancé de hache, yoga du rire, fitness / stretching, tir sportif, tennis de table, réalité virtuelle

Budget prévisionnel : 8 900 euros

Consommables : 5 300,- pour 1300 étudiants visés

Communication et prestations : 3 600,-

Public visé : **1300 étudiants** de Haguenau : IUT, IFSI, BTS des lycées R.SCHUMAN, HEINRINCH-NESSEL, A.SIEGFRIED.

Soutien CVEC demandé : 6 000 euros